

CAP en 1 an TAPISSIER D’AMEUBLEMENT

❒ Siège ou ❒ Décor

**L’admission**

**Les candidatures sont étudiées en commission qui se réunira le 27 juin 2017. Vous serez informé du résultat par courrier.**

La formation est ouverte en priorité aux candidats titulaires d’un des diplômes suivants :

* CAP Tapissier Siège
* CAP Tapissier Décor
* Baccalauréat Professionnel Artisanat et Métiers d’Art (option Tapisserie d’Ameublement)
* Tout diplôme de niveau V

La capacité d’accueil est de 12 personnes maximum par option

**La formation**

La formation d’une durée d’un an se déroule en alternance :

* 2 jours de stage par semaine en milieu professionnel,
* 17 h 00 de formation au lycée par semaine

⮱ 15 h 00 d’enseignement professionnel par option

⮱ 1 h 00 d’Arts Appliqués

⮱ 1 h 00 de Prévention Santé Environnement (PSE)

**Epreuves d’examen – Domaine professionnel**

* Technologie – Prévention
* Mise en œuvre
* Arts appliqués et histoire de l’art